

L'intervention manifeste de Marie en faveur de l'Eglise dans les moments de danger, n'a fait qu'augmenter envers elle la piété des chrétiens, et susciter parmi eux comme une sainte émulation pour répandre davantage son culte dans le monde. C'est cette confiance qui porta au XIIe siècle, l'illustre fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, à implorer le secours de la Vierge contre l'hérésie Albigeoise qu'il avait entrepris d'extirper, sans autres armes que la charité, la prière et la prédication ; son zèle lui fit trouver dans le Rosaire un moyen facile et efficace de prier et de faire prier par tous la mère de Dieu. Le succès couronna ses efforts, à ce point que le Rosaire est resté entre les mains des fidèles comme une arme toujours victorieuse contre l'ennemi du salut.

Plus tard, au XVIe siècle, à la suite d'une éclatante victoire obtenue contre les Turcs par l'intervention évidente de Marie, invoquée au moyen du chapelet, le Pape saint Pie V institua une fête destinée à perpétuer le souvenir de cet événement et à laquelle Grégoire XIII donna ensuite le nom de fête du Très Saint Rosaire.

Et dans le siècle dernier, cette prière du Rosaire, répétée par des milliers de chrétiens menacés de nouveau par les Turcs, fit obtenir dans l'Orient, aux armées chrétiennes, des avantages non moins précieux ; Marie suppliée par ses enfants, avait écouté leur prière et mérité de nouveau le titre de secours des chrétiens.

Ces bienfaits mémorables ne sont que les plus célèbres d'entre ceux que la reconnaissance publique attribua justement à la Vierge, surtout depuis qu'on l'invoque avec la belle formule du Rosaire, Marie ayant plus d'une fois témoigné combien cette manière de la louer et de l'invoquer est agréable à son cœur maternel.

Aussi les Souverains Pontifes ont-ils toujours encouragé cette pratique de piété, qu'ils ont instamment recommandée aux fidèles et à laquelle ils ont attaché des faveurs spirituelles considérables. Urbain IV, Sixte IV, Léon X, Jules